

MD

HEMA3DS Diplôme d'études spécialisées en hématologie



Gestion du programme

MINT Département de médecine interne

Première partie

Responsable académique : Martin Buyschaert

Contact : Secrétariat de médecine interne

Tél. 02 764 10 54

E-mail buysschaert@diab.ucl.ac.be

Deuxième partie

Responsable académique : Augustin Ferrant

Contact : K. Buyschaert

Secrétariat de l'Unité d'hématologie

Tél. 02 764 33 32

E-mail buysschaert@sang.ucl.ac.be

Commissions d'enseignement

Première partie

Président : M. Buyschaert

Membres : L. Delaunois, J.-P. Devogelaer, A. Ferrant, A. Geubel, M. Lambert, Y. Pirson, M. Symann, J.-L. Vanoverschelde.

Deuxième partie

Président : A. Ferrant

Membres : BOSLY André, CHATELAIN Christian, DOYEN Chantal, HERMANS Cédric, MICHAUX Lucienne, SONET Anne, VAN DEN NESTE Eric. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

Première partie

- avoir été classé en ordre utile au concours d'admission en médecine interne.

Deuxième partie

- avoir satisfait aux exigences de la première épreuve du diplôme d'études spécialisées en médecine interne.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

Première partie

Trois années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans des services de stage et sous la direction de maîtres de stage agréés par le Ministère de la santé publique et reconnus par la Commission d'enseignement de médecine interne.
- Un enseignement théorique : 60 heures en 3 ans.
- Des séminaires : 60 heures en 3 ans.
- Une formation clinique encadrée : 30 heures.

Deuxième partie

Deux années à temps plein comprenant :

- Des stages cliniques dans des services de stages et sous la direction de maîtres de stage reconnus par la Commission d'enseignement d'hématologie.
- Un enseignement théorique : 60 heures en 2 ans.
- Des séminaires : 60 heures en 2 ans.
- Une formation clinique encadrée : 30 heures en 2 ans.

Contenu du programme

Première partie

<u>INTR3640</u>	Questions spéciales de médecine interne[40h]	Martin Buyschaert (coord.), Philippe Collard, Chantal Doyen, Walter Esselinckx, Michel Hermans, Michel Jadoul, Chantal Lefebvre, Jean-Pascal Machiels, Hubert Piessevaux, Jean-Louis Vanoverschelde
<u>INTR3650</u>	Séminaire de médecine interne[45h]	Philippe Collard, Jean-François De Plaen, Pierre Deprez, Cédric Hermans, Frédéric Houssiau, Michel Lambert, Jean-Pascal Machiels, Philippe Meert, Jean Renkin, Daniel Rodenstein (coord.)
<u>INTR3740</u>	Travaux cliniques encadrés, 1ère et 2e parties[45h]	Jean-Luc Balligand, Benoît Boland, Julian Donckier, Philippe Hainaut, Michel Lambert (coord.), Chantal Lefebvre, Bernard Vandercam

Deuxième partie

<u>INTR3840</u>	Connaissances fondamentales et acquisitions récentes en hématologie[30h]	André Bosly, Chantal Doyen, Augustin Ferrant, Lucienne MICHAUX
<u>INTR3750</u>	Cours spécialisé de médecine interne générale[30h]	Jean-Luc Balligand, Benoît Boland, Julian Donckier, Philippe Hainaut, Michel Lambert (coord.), Chantal Lefebvre, Francis Roger France, Bernard Vandercam, Francis Zech
<u>INTR3510</u>	Séminaires d'hématologie clinique[30h]	André Bosly, André Delannoy, Augustin Ferrant (coord.), Jean-Marie Scheiff, Christiane Vermeylen
<u>INTR3860</u>	Travaux cliniques encadrés d'hématologie[15h]	André Bosly (coord.), Augustin Ferrant

Évaluation

Évaluations cliniques semestrielles : ces évaluations sont établies (par écrit) par le maître de stage de chaque candidat et portent sur différents items. Les évaluations de tous les candidats sont revues lors des deux réunions semestrielles de l'ensemble des maîtres de stage.

Première partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en médecine interne.

Deuxième partie

Au terme de ces deux années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances approfondies en hématologie.

Rédaction d'un **mémoire** (20-25 pages) sur un sujet d'hématologie.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement d'hématologie, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en hématologie*.